

**Intervention de M. le commissaire Barnier en commission Marché
intérieur du PE – Programme de travail 2011-2012**

La Commission européenne a adopté, le 15 novembre, son [programme de travail pour 2012](#) ainsi qu'une [annexe](#) comprenant notamment la liste des textes que la CE s'engage à publier en 2012. Le commissaire européen au marché intérieur et aux services, Michel Barnier, est venu présenter en commission IMCO du PE son programme de travail. Il a réaffirmé son engagement à délivrer les **mesures promises dans l'Acte sur le Marché Unique** avant décembre, à l'exception du texte sur la signature électronique, qui demandera plus de temps, et souhaite revenir au PE début 2012 afin de réfléchir à une nouvelle étape de l'AMU. Il a souligné le **caractère collectif** de ce **processus encore inachevé** d'accomplissement du marché intérieur et l'importance de garantir la **bonne application des règles existantes** avec l'ouverture éventuelle de procédures de **manquement** contre les EM récalcitrants.

M. Barnier est revenu sur trois points :

- **L'économie de services** : il s'agit de bâtir une politique intelligente et volontariste des services, complémentaire de la politique industrielle. Il convient de garantir la pleine application de la **directive services**, notamment par les guichets uniques. Le texte sur les **qualifications professionnelles** est à moderniser afin qu'il contribue à améliorer la compétitivité de l'UE et assurer une meilleure mobilité dans de nombreuses professions, mais il faut considérer chacune séparément. Il espère pouvoir publier une **communication encadrant les pratiques commerciales déloyales en 2012**. Enfin, M. Barnier souhaite avancer sur le dossier des **jeux en ligne**, par un plan d'action sur la sincérité du sport, la protection des mineurs et la lutte contre l'addiction, mais étape par étape.
- **Le commerce électronique** : Le Commissaire travaille étroitement avec la commissaire à la justice, aux droits fondamentaux et à la citoyenneté, **Viviane Reding**. La proposition de communication qui devrait être présentée **début janvier** couvrira un champ de questions très large : biens et services, réseaux sociaux, livraison, paiement, recours, protection et information du consommateur, etc.
- **Les marchés publics** : un **paquet global** sera présenté à la **mi-décembre (le 13 ou le 20)** qui devrait traiter à la fois de la **modernisation et de la simplification des règles**, de propositions sur les **concessions** et d'un **outil de réciprocité des accords de l'OMC sur les marchés publics** réalisé avec le commissaire au commerce **Karel de Gucht** (ce dernier règlement pourrait être présenté quelques jours après les autres, en raison de l'encombrement de l'agenda). La simplification se traduira par la généralisation des **procédures négociées** et par la réduction de la documentation à fournir. La **numérisation** devrait être étendue et le recours aux **procédures électroniques** pourrait devenir obligatoire dans certains cas, ce qui réduirait la charge administrative tant des pouvoirs adjudicateurs que des entreprises, et notamment les PME. La CE proposera éventuellement une obligation, dans certains cas, de **diviser les lots**, afin de faciliter l'accès des PME. Les **objectifs sociétaux** sont au cœur de la proposition (environnement, innovation, inclusion sociale). La proposition sur les **concessions** consistera en un **cadre léger** précisant les règles qui découlent du traité et améliorera la **sécurité juridique** de ces opérations. L'initiative sur les marchés publics internationaux vise à encourager les **partenaires commerciaux de l'UE à ouvrir leurs marchés** et se fera par une **proposition de règlement** qui respectera les engagements internationaux de l'UE.

L'approche doit rester globale et **éviter la fragmentation entre zone euro et reste de l'UE**, le marché unique étant fait pour les 27. L'objectif est de retrouver les fondations de **l'économie sociale de marché compétitive** en 2012, qui marquera le 20^{ème} anniversaire du marché unique. Une semaine sur le marché intérieur sera organisée à cette occasion en octobre, et permettra de revenir sur les succès, les échecs, et la marge de progression encore ouverte.

Les députés ont globalement bien accueilli ces propositions. **M. Schwab** (PPE-DE, Allemagne) a indiqué qu'une partie importante de ces propositions devrait se faire sous forme de **règlement**, ce que M. Barnier a soutenu, tout en précisant que ce n'était pas toujours l'avis du Conseil.

Carole GERMANI : Chargée de Mission

41, Avenue des arts bte 7 - 1040 BRUXELLES
Tél : +32.(0)2.223.18.40 – FAX : +32.(0)2.223.18.56 - E-mail : carole.germani@ccipif.be

Mme Gebhardt (S&D, Allemagne) a appelé à des avancées sur le dossier des **recours collectifs** ainsi que sur un texte sur les **comptes bancaires de base**. Sur les recours collectifs, le texte est entre les mains des commissaires John Dalli (santé et à la politique des consommateurs), Viviane Reding et Joaquin Almunia (concurrence), qui le présenteront **dans les mois qui viennent**. Les **modes alternatifs de résolution des litiges** feront l'objet d'un texte d'ici **fin novembre** (préparé par M. Dalli). M. Barnier a indiqué que s'il ne constatait pas de progrès dans les EM sur les comptes bancaires de base, il présenterait un **texte législatif avant fin 2012**. Il travaille également à une législation sur les **frais bancaires**, car il s'est dit déçu des efforts des banques en matière de transparence et a affirmé travailler sur la **portabilité** des comptes bancaires.

M. Creutzmann (ADLE, Allemagne) a insisté sur le **lien entre industrie et services**, a salué l'attention portée aux **PME** et la volonté de la Commission de se saisir du dossier **jeux en ligne**.

Mme Rühle (Verts-ALE, Allemagne) a appelé à plus de clarté sur les **professions réglementées**, qui est un sujet d'inquiétudes pour les PME, ce à quoi M. Barnier a répondu qu'il allait étudier Etat par Etat les **verrous en place** et faire des **recommandations aux EM** concernés.

M. Van de Camp (PPE-DE, Pays-Bas) a posé la question de la **propriété intellectuelle** : plusieurs propositions seront faites **avant fin 2012**, notamment sur les **sociétés de gestion collective** et la proposition d'une **licence multiterritoriale** et un **livre vert sur l'audiovisuel**.

Mme Irigoyen Perez (S&D, Espagne) a déploré l'absence de proposition sur les **fonds d'investissement solidaire** : M. Barnier a rappelé son attachement à l'**entrepreneuriat social**, qui a fait l'objet d'une conférence le 18 novembre à Bruxelles, et a indiqué que la proposition de fonds d'investissement solidaire était attendue **pour fin 2011**.

M. Correia de Campos (S&D, Portugal) s'est étonné de l'absence de proposition sur les **services d'intérêt économique général** : selon M. Barnier, le paquet (communication et paquet Almunia) sera publié avant **fin 2011**, sûrement en même temps que le paquet législatif sur les marchés publics.

Mme Weisgerber (PPE-DE, Allemagne) a critiqué l'absence d'étude d'impact sur une directive sur les **concessions**, qui pourrait avoir des conséquences importantes sur les PME en introduisant **davantage de bureaucratie**. M. Barnier a rejeté la critique en insistant sur l'absence de sécurité juridique et sur le fait que ce **texte ne viserait pas les petites concessions**.

Carole GERMANI : Chargée de Mission

41, Avenue des arts bte 7 - 1040 BRUXELLES
Tél : +32.(0)2.223.18.40 – FAX : +32.(0)2.223.18.56 - E-mail : carole.germani@ccipif.be

